

Comité Régional Aquitain de Surf Compte rendu de la Réunion du Comité exécutif du 30 Mai 2009 15hs à la FFS

Présents : Y.Audo, C.Capdepon, D.Sanchis, D.Barets, M.Jourde, P.Gaume, J.Lousteau-Laplace
Absents excusés : B.Truch, F.Pola, T.Mallet, H.Minvielle, P.Gaume

D.Sanchis ouvre la séance.

A l'ordre du jour :

- situation pour la pérennisation du poste de J.Lousteau-Laplace
- Inscription Equipe de Porto
- Championnats de France espoirs

Johan Lousteau fait un point sur les coupes d'Aquitaine. L'hébergement, la restauration des juges et le panel des juges sont OK. Le financement des coupes (défraiement des juges, hébergement et repas) sont pris en charge par le CRAS excepté à Lacanau et Hossegor. Le Lacanau surf club récoltera les frais d'inscription et prendra tout à sa charge. Prévoir un carnet à souches pour l'encaissement des inscriptions (15€). M.Jourde et C.Capdepon sont désignés comme élus représentant le CRAS à Biarritz.

D.Sanchis sera à Lacanau et Y.Audo à Hossegor.

Les championnats d'Aquitaine open se feront à Vieux Boucau.

Championnats de France

Pour les championnats de France espoir le budget (hors communication) est équilibré.

Si on passe les championnats sur 2 podiums le 1^{er} jour puis après sur simple podium on baisse les coûts de défraiement des juges (6000€ en double podium 4500 en simple). Proposition de Johan Lousteau et B.Truch acceptée.

Pour les quotas qualificatifs pour les championnats de France open, il n'y aura pas de places supplémentaires si ce n'est les places DTN non attribuées. Le CD propose à l'ETR d'attribuer ces places aux meilleurs résultats sportifs.

Situation de Johan Lousteau

Johan expose sa situation .N'étant pas sûr que son poste soit maintenu au sein du CRAS pour des raisons économiques : **non reversement des licences pratiquants 2008 de la FFS**, il a pris ses dispositions en postulant pour la rentrée de Septembre auprès de l'Education Nationale. Parallèlement, il a reçu des propositions d'embauche de la F.F.S pour gérer les compétitions.

Dorine Barets lui répond qu'à ce jour le CRAS ne veut pas le licencier.

Cependant, le fait de ne pas avoir de réponse claire de la F.F.S sur le reversement des 8300€, qui correspond à 1€75 x par X licences pratiquant et compétition lui pose un problème dans la gestion des comptes et par voie de conséquence sur la rémunération de J.Lousteau.

D.Sanchis doit prendre contact avec Y. Fontaine (trésorier de la F.F.S) afin de clarifier la situation.

Rencontre avec la F.F.S



Suite à cet exposé, D.Sanchis expose sa rencontre avec le Président le DTN et le Vice-Président. Suite au nouveau modèle impulsé par l'Etat sur le sport de Haut niveau ; le Pôle France dans sa conception et son fonctionnement actuel va changer. Il va être remplacé par une plateforme d'accueil du Haut Niveau. A charge des comités les pôles espoirs.

Le Pôle France coûte actuellement 60000€. Aussi la DTN, propose de garder 30 000€ pour la plateforme et de reverser 30 000€ au CRAS pour le fonctionnement et l'emploi de P.Malvau comme entraîneur de cette structure. D.Sanchis a demandé un projet écrit et chiffré par la DTN et L.Ortiz afin d'étudier la question avec D.Barets notre trésorière et comptable. Notre agent de développement serait employé et rémunéré par la FFS sur un poste de gestionnaire de compétitions. De plus, il a répondu que le poste d'agent de développement de J.Lousteau était indispensable pour le bon fonctionnement du CRAS.

Le Comité directeur émet des doutes sur les garanties des 30 000€ puisqu'ils doivent être logiquement dédiés à tous les pôles espoirs et non pas à l'Aquitaine seule. Aussi aucune décision n'a été prise. Nous sommes en attente du projet écrit et chiffré du DTN

Pour les jeux de Porto

La sélection se fera par les comités départementaux dans un premier temps qui proposeront 2 personnes par catégorie susceptibles de participer .Puis le CRAS sélectionnera les membres de l'équipe en fonction de leur disponibilité et de leur classement fédéral.

Y.Audo propose de faire faire une tenue par un partenaire local de Porto pour l'équipe. Cependant, l'équipe de surf régionale ne doit pas trop se différencier des équipes des autres sports de la région Aquitaine qui devraient avoir une tenue fournie par la Région.

Un autre T.Shirt devrait suffire.

Questions diverses :

P.Gaume et Y.Audo sont sollicités par D.Sanchis pour trouver des donateurs (souscription entre 1000 et 2000€ qui ouvrent une réduction d'impôts) dans le cadre du partenariat du Club des 20 afin de trouver 20 000€.

Y.Audo déplore la non participation des clubs Landais à la coupe de France qui s'est déroulée à La Torche

D.Sanchis,
Président du C.R.A.S.
P/O

M.Jourde,
Secrétaire générale du C.R.A.S.